



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES ARMÉES

*Le Secrétaire d'Etat*

Paris, le **23 SEP. 2019**  
N° ARM/SGA/DPMA/SDMAE/BVAC  
*1019028456*

*Mesdames et Messieurs  
les Préfets et Hauts-commissaires*

**OBJET** : Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives, le mercredi 25 septembre 2019.

**REFERENCE** : Décret du 31 mars 2003.

**P. JOINTE** : Message pour le 25 septembre 2019.

L'hommage que la France rend chaque année aux harkis et autres membres des formations supplétives aura lieu le mercredi 25 septembre 2019.

Conformément aux dispositions du décret susvisé, il vous appartiendra de prendre toutes les mesures nécessaires pour que soient organisées dans votre département les manifestations officielles.

Si une plaque officielle a été apposée dans votre département, cet hommage prendra la forme d'un dépôt de gerbe devant celle-ci au cours d'une cérémonie que vous présiderez. Il conviendra d'y convier les associations d'anciens combattants représentatives, notamment celles regroupant les anciens combattants d'Algérie et en particulier les anciens supplétifs.

Dans les départements où plusieurs plaques ont été installées, vous présiderez la cérémonie que vous jugerez la plus importante. Vous pourrez alors vous faire représenter par les sous-préfets d'arrondissement pour les autres manifestations.

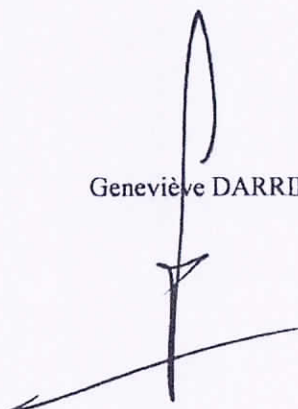
Si aucune plaque n'a été apposée dans votre département, toute latitude vous est laissée pour le choix du monument qui vous semble le mieux approprié pour le dépôt de gerbe qui constitue le point fort de la cérémonie officielle. Je vous serais reconnaissante de bien vouloir veiller à ce que les associations d'anciens combattants correspondant aux critères rappelés ci-dessus soient invitées à cette commémoration.

Vous trouverez, ci-joint, le message que j'adresse au monde combattant et que vous voudrez bien lire à cette occasion. Il doit demeurer le seul message lu lors de cette cérémonie.

Les maires pourront organiser à leur niveau toutes manifestations qu'ils jugeront utiles et qui devront naturellement, dans leur forme, être adaptées au contexte local.

Je vous rappelle enfin, que, comme pour toutes les journées nationales, les bâtiments publics devront être pavoisés.

Geneviève DARRIEUSSECQ

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line with a loop at the top and a horizontal stroke at the bottom, crossing the vertical line.



**25 septembre 2019**

**Journée nationale d'hommage aux harkis  
et autres membres des formations supplétives**

Message de Geneviève DARRIEUSSECQ,  
secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées

Le 25 septembre est le rendez-vous de la fidélité.

Chaque année, à cette date, la France rend un hommage solennel aux anciens harkis et aux membres des formations supplétives ou assimilées qui ont servi la France de 1954 à 1962. Chaque année, la République française se souvient de leur engagement et proclame sa reconnaissance pleine et entière.

Ils avaient pour mission d'assurer la sécurité de points stratégiques, de villages et d'espaces parfois très étendus. Ils participaient à des opérations militaires et maintenaient un contact avec la population.

Dans des temps difficiles, ils ont choisi la France. Ils l'ont servie avec loyauté et abnégation. Pour cela, l'histoire des harkis fait pleinement partie de l'histoire de France. Cette histoire est également douloureuse, car elle est aussi le récit d'un abandon et d'un déracinement.

Il y a 57 ans, les armes se taisaient de l'autre côté de la Mer Méditerranée. Les accords d'Evian installaient les relations entre la France et le nouvel Etat algérien. Mais pour les harkis et leur famille, le temps des épreuves se prolongeait. Pour beaucoup d'entre eux restés en Algérie, auxquels la France n'accorda pas sa protection, ce fut le rendez-vous avec le pire. Pour d'autres, ce fut l'exil de leur terre natale.

Alors qu'ils attendaient la fraternité nationale, la France ne les a pas accueillis dignement. A la perte de repères s'est ajoutée la relégation sociale. Dans les camps ou les hameaux de forestage, les enfants des anciens harkis n'eurent pas toujours accès à l'éducation qui est pourtant une des plus belles promesses de la République.

Depuis plusieurs années, à de nombreuses reprises, la France a fait sienne l'exigence de vérité en reconnaissant avoir manqué à son devoir de protection et d'accueil. Mais, parce que les blessures sont toujours vives, le Président de la République souhaite prolonger le travail de reconnaissance, de réparation et de solidarité en faveur des anciens harkis et de leurs enfants.

La reconnaissance passe par la connaissance, notamment en direction des jeunes générations ; c'est le rôle des historiens et des enseignants. La reconnaissance passe aussi par le travail de mémoire et de transmission. Faire perdurer la mémoire de ceux qui ont choisi la France et qui lui ont fait confiance, c'est le chemin que nous suivons.

En racontant, en témoignant, en expliquant, chaque ancien supplétif et chaque enfant d'ancien harki peut également porter et faire vivre cette mémoire. Mettre des visages sur des maux, mettre des mots sur des peines, c'est transmettre. C'est lutter contre la méconnaissance, contre la stigmatisation et contre toutes les formes de discrimination.

Aujourd'hui, la France redit sa reconnaissance et son attachement profond à ses enfants.

  
Geneviève DARRIEUSSECQ